

## MODÈLE DE FICHE DE CONFORMITÉ ET DE PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION DES TRAVAUX DU SYSTÈME D'UTILISATION D'EAUX IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE <sup>(1)(2)</sup>

<b>Propriétaire des réseaux intérieurs de distribution d'eau</b>	Nom : Prénom : Adresse : Téléphone : E-mail :		
<b>Professionnel ou entreprise intervenant pour le propriétaire</b>	Nom : Prénom : Adresse : Téléphone : E-mail :		
<b>Identification du bâtiment concerné</b>	Adresse : <div style="text-align: right; margin-top: 10px;">Type de bâtiment :</div> Ce bâtiment est-il classé comme bâtiment recevant du public sensible :      Oui      Non		
<b>Type d'eaux impropres à la consommation humaine utilisées par le système</b>	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">           Eaux de pluie,             Eaux douces,             Eaux de puits et de forages,             Eaux issues des piscines à usage collectif.         </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>Eaux grises :</b>             des douches,      des lavabos,            des baignoires,      des lave-linges         </td> </tr> </table>	Eaux de pluie,  Eaux douces,  Eaux de puits et de forages,  Eaux issues des piscines à usage collectif.	<b>Eaux grises :</b>  des douches,      des lavabos, des baignoires,      des lave-linges
Eaux de pluie,  Eaux douces,  Eaux de puits et de forages,  Eaux issues des piscines à usage collectif.	<b>Eaux grises :</b>  des douches,      des lavabos, des baignoires,      des lave-linges		
<b>Type d'usages domestiques réalisés à partir des eaux impropres à la consommation humaine</b>	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">           Lavage du linge,             Nettoyage des sols en intérieur,             Arrosage des jardins potagers,             Alimentation des fontaines décoratives non destinées à la consommation humaine,         </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;">           Évacuation des excréta,             Nettoyage des surfaces extérieures dont le lavage de véhicules,             Arrosage des toitures et murs végétalisés et des espaces verts à l'échelle du bâtiment / bassin d'ornement.         </td> </tr> </table>	Lavage du linge,  Nettoyage des sols en intérieur,  Arrosage des jardins potagers,  Alimentation des fontaines décoratives non destinées à la consommation humaine,	Évacuation des excréta,  Nettoyage des surfaces extérieures dont le lavage de véhicules,  Arrosage des toitures et murs végétalisés et des espaces verts à l'échelle du bâtiment / bassin d'ornement.
Lavage du linge,  Nettoyage des sols en intérieur,  Arrosage des jardins potagers,  Alimentation des fontaines décoratives non destinées à la consommation humaine,	Évacuation des excréta,  Nettoyage des surfaces extérieures dont le lavage de véhicules,  Arrosage des toitures et murs végétalisés et des espaces verts à l'échelle du bâtiment / bassin d'ornement.		

(1) Conforme à l'arrêté du 12 juillet 2024 relatif aux conditions sanitaires d'utilisation d'eaux impropres à la consommation humaine pour des usages domestiques pris en application du code de la santé publique. (2) Fiche réalisée lors de l'installation par un professionnel.



ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	VÉRIFICATION EFFECTUÉE (À COCHER)	OBSERVATIONS ÉVENTUELLES
<b>Conformité de l'analyse de vérification de la qualité d'eau (si qualité à respecter<sup>(3)</sup>)</b>		
<b>Identification d'un point de conformité<sup>(4)</sup></b>		
<b>Repérage des canalisations véhiculant des eaux impropres à la consommation humaine de façon explicite et distincte</b>		
<b>Absence de voisinage entre les points de soutirage d'eaux impropres à la consommation humaine et les robinets d'eaux destinées à la consommation humaine</b>		
<b>Signalétique « eau non potable » au niveau des points de soutirage</b>		
<b>Présence d'un dispositif de verrouillage au niveau des points de soutirage d'eaux impropres à la consommation humaine</b>		
<b>Pour les bâtiments et établissements recevant du public, que les points de soutirage sont situés dans un local fermé non accessible au public</b>		
<b>Caractère non translucide, nettoyable et vidangeable du réservoir de stockage ainsi que son accès sécurisé pour éviter tout risque de noyade</b>		
<b>Pour les eaux de pluie, présence d'un dispositif de filtration inférieure ou égale à 1 millimètre en amont des réservoirs de stockage</b>		
<b>Protection de l'aération contre les intrusions d'insectes</b>		
<b>Dispositif de protection anti-retour installé au point de rejet des eaux issues des systèmes pour empêcher le reflux d'eaux usées à l'intérieur du système</b>		

(3) Conformément à l'ANNEXE I de l'arrêté du 12 juillet 2024 précité.

(4) Point de sortie des eaux impropres à la consommation humaine du système de ces eaux, le plus proche des usages ou le plus représentatif de la qualité d'eau distribuée.



ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	VÉRIFICATION EFFECTUÉE (À COCHER)	OBSERVATIONS ÉVENTUELLES
En cas de raccordement au réseau d'eau destinée à la consommation humaine utilisé pour l'appoint, présence d'une disconnexion de type « surverse totale » avec garde d'air visible, complète et libre, installée de manière permanente		
Absence de fuites		
Bon état général de l'hygiène du système		
Bon fonctionnement du système		

*Placer en annexe le compte-rendu du laboratoire ayant réalisé l'analyse de vérification de la qualité d'eau, ainsi que des photos attestant notamment le repérage des canalisations véhiculant des eaux impropres à la consommation humaine de façon explicite et distincte, l'absence de voisinage entre les points de soutirage d'eaux impropres à la consommation humaine et les robinets d'eaux destinées à la consommation humaine, la signalétique « eau non potable » au niveau des points de soutirage et la présence d'un dispositif de verrouillage au niveau des points de soutirage d'eaux impropres à la consommation humaine.*

Je soussigné M.

Personne responsable de la mise en service de l'installation (ou son représentant).

**Atteste que l'installation est conforme à la réglementation en vigueur en ce qui concerne la conception de l'installation, l'appoint éventuel d'eau du réseau public, le réseau intérieur de distribution et les points d'usages.**

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature



Je soussigné M.

Maître d'ouvrage,

Déclare que :

**La réception est prononcée sans réserve, avec effet à la date du**

**La réception est prononcée avec réserve, avec effet à la date du**  
**Assortie des réserves mentionnées dans l'état des réserves ci-joint.**

**La réception est REFUSÉE – DIFFÉRÉE (*rayez la mention inutile*) pour les motifs suivants :**

**J'atteste avoir reçu les conditions d'usage et d'entretien de l'installation ainsi qu'un schéma côté de l'installation.**

**Garanties :** Les garanties découlant des articles 1792, 1792-2 et 1792-3 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal de réception et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature de l'entreprise

Signature du maître d'ouvrage

En \_\_\_\_\_ exemplaires, dont un est remis à chacune des parties.



## ÉTAT DES RÉSERVES

Nature des réserves :

Travaux à exécuter :

L'entreprise et le maître d'ouvrage conviennent que les travaux nécessités par les réserves ci-dessus seront exécutés dans un délai global de \_\_\_\_\_ à compter de ce jour.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature de l'entreprise

Signature du maître d'ouvrage

En \_\_\_\_\_ exemplaires, dont un est remis à chacune des parties.

---

## CONSTAT DE LEVÉE DE RÉSERVES

**Le maître de l'ouvrage lève les réserves, après avoir constaté que l'entreprise exécutante a valablement remédié aux malfaçons, omissions et imperfections ci-dessus énoncées.**

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature de l'entreprise

Signature du maître d'ouvrage

En \_\_\_\_\_ exemplaires, dont un est remis à chacune des parties.

